**NOTICE DE SELECTION**

**Un (e) Consultant(e) pour l’évaluation institutionnelle des entraves et des besoins des capacités pour l’intégration des changements climatiques dans deux provinces pilotes (Tshopo et Haut-Katanga)**

**Référence du dossier :** **018/IC-NATIONAL/PNA/2019**

Date : 05/04/2019

**Pays : :** République Démocratique du Congo :**Tshopo et Haut-Katanga**

**Description de la mission :Un (e) Consultant(e) pour l’évaluation institutionnelle des entraves et des**

**besoins des capacités pour l’intégration des changements climatiques dans**

**deuxprovinces pilotes (Tshopo et Haut-Katanga)**

**Niveau de poste et d’expérience :** Consultance,National

**Intitulé du projet :** Programme

**Durée de la mission:**40 H/J (période étendue sur 70 jours calendaires)

**Type et Lieu d’affectation :Tshopo et Haut-Katanga**

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l’adresse e-mail[**soumission.goma@undp.org**](mailto:soumission.goma@undp.org) avec mention de la référence et intitulé du dossier**.**

**Votre proposition devra être reçue** au plus tard **le lundi22 avril 2019 à 16h heure de Goma**

**Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée**

N’hésitez pas à écrire à l’adresse [soumission.info@undp.org](mailto:soumission.info@undp.org) pour toute information complémentaire avant la date limite de dépôt des offres.

Les offres sont publiées sur les sites suivants du PNUD :

<http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=>

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

**1. Contexte et objectifs**

|  |
| --- |
| Le territoire de la République Démocratique du Congo (RDC), d'une superficie de 2.345.409 km2 et à cheval sur l'équateur, est composé d'un bassin central (entouré de montagnes à l'est et au sud-est), de plateaux et d'une plaine littorale. Elle dispose de quatre zones climatiques : climat équatorial dans le bassin central, climat tropical humide au nord et au sud de l'équateur, climat tropical sec le long de la côte et climat montagneux à l'est. Le pays est doté d'abondantes ressources naturelles, avec un dense réseau hydrographique, une méga-biodiversité, de multiples sources potentielles d'énergies, de nombreux gisements de minerais et une vaste superficie forestière de 152,6 millions d'hectares.  Avec une population estimée à 78 millions d'habitants, l'agriculture pluviale représente la principale source de revenus pour la majorité. L'agriculture paysanne y occupe 70% de la population active, mais contribue à seulement 20% du PIB. Les secteurs des services et de l'industrie emploient 34% de la population active et représentent près de 80% du PIB. La RDC dispose de près de 80 millions d'hectares de terres arables, 4 millions de terres irrigables, dont 1% seulement cultivé. Sa végétation peut supporter un élevage de 40 millions de têtes de gros bétail et sa densité halieutique est estimée à 700.000 tonnes de poisson par an. Paradoxalement, 77% de la population vivent avec moins de 1,9 dollar par tête / par jour et 7,7 millions de personnes sont touchées par l'insécurité alimentaire aigue dans les zones rurales. La majorité de la main d'œuvre est occupée par des emplois à faible valeur ajoutée. L'indice de développement humain de la RDC est l'un des plus bas au monde[[1]](#footnote-2).  Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC, 2014), la RDC sera affectée par le changements climatiques de diverses façons. Avec une augmentation probable des températures de 3ºC à 5ºC au cours du prochain siècle, la durée des saisons de pluies deviendrait courte et variable, avec des pluies de forte intensité, impactant sérieusement sur les principaux secteurs économiques du pays très sensibles au climat (agriculture, hydroélectricité, etc.). Il y a un risque de graves inondations, des pertes en vies humaines, une multiplication des maladies d'origine hydrique, la destruction des infrastructures et des logements, et de grave érosion des sols induisant l'appauvrissement des sols et une baisse des rendements et des moyens de subsistance. L'incertitude croissante planant sur le secteur agricole - combinée à la faible capacité d'adaptation - augmentera les obstacles à la sécurité alimentaire et au développement social. Les populations pauvres des zones urbaines ainsi que les petits exploitants sont les plus exposés aux risques climatiques et seront les plus touchés par l'épuisement induit des ressources.  Aussi, le pays s'investit-il à bâtir la résilience de son économie et de ses populations, dans une approche proactive à moyen terme, afin de réduire leur vulnérabilité aux risques climatiques, dans le cadre d'une planification intégrée. C'est dans cette optique que se situe le projet d'appui au processus " Plan National d'Adaptation " (PNA), approuvé par le Fonds vert pour le climat (GCF). Il appuiera, dans un cadre pilote, la planification de l'adaptation aux niveaux national et provincial (Kinshasa, Kwilu, Tshopo, Haut Katanga et Kongo Central), pour des secteurs prioritaires comme l'agriculture, le développement rural, la gestion de la zone côtière, la biodiversité, l'énergie, les transports, et l'eau et l'assainissement.  Par ailleurs, la protection de l’environnement et l’adaptation aux changements climatiques constituent l’un de sept objectifs stratégiques du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) (2017-2050).  Cependant, l’adaptation aux changements climatiques n’est pas encore assez intégrée dans tous les documents et secteurs. De surcroît, le pays a ébauché sa Politique, Stratégie et Plan d’action pour le Changements climatiques (PSPA-CC) (2016-2020) qui ne prend pas en compte le genre et demeure très limité et non encore mise en œuvre.  Le Projet PNA propose trois résultats :   * **Résultat 1 :** la mise en œuvre de la PSPA-CC 2016-2020 est facilitée grâce au renforcement du cadre juridique et institutionnel et au renforcement des capacités pour la planification de l’adaptation aux changements climatiques * **Résultat 2 :** Les priorités d’adaptation et de développement en matière de changements climatiques sont alignées et reflétées dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD), le Plan National d’Investissement pour l’Agriculture (PNIA) et les Plan de Développement Provinciaux (PDP) des provinces prioritaires * **Résultat 3 :** des options de financement pour les investissements d’adaptation dans l’agriculture et le développement rural, la biodiversité, les zones côtières, la santé, l’aménagement du territoire et l’énergie sont identifiées avec le soutien du secteur privé.   Il a été officiellement lancé le 08 février 2019 par le Ministre de l’Environnement et Développement Durable au cours d’un atelier auquel différentes parties prenantes ont pris part, notamment le Ministre de la Coopération Internationale, la Secrétaire Générale au Plan, des Directeurs des Ministères sectoriels, des délégués de la société civile et des Peuples Autochtones, du secteur privé et du monde académique et recherche.  Au cours de cet atelier, un Plan de Travail Annuel 2019 a été validé et une feuille de route a été adoptée. Ce plan de travail prévoit des études et activités spécifiques à mener au premier semestre de cette année en vue de produire une stratégie exhaustive de renforcement des capacités des institutions ciblées en matière de planification de l’adaptation aux changements climatiques sensible au genre dont un rapport semestriel doit-être soumis au Fonds Vert pour le Climat au mois de juillet 2019.  C’est dans ce cadre que le PNUD cherche à recruter un (e) consultant (e ) international (e ) chargé(e ) de mener une évaluation institutionnelle sur des entraves à l’intégration du changements climatiques au niveau national. Il (elle) identifiera les entraves institutionnelles à la planification de l’adaptation aux changements climatiques en conduisant plusieurs évaluations dans au moins 10 institutions. Il (elle) améliorera l’efficacité des mécanismes de coordination et de mise en œuvre des investissements et de la planification de l’adaptation. Cela renforcera le rôle du MEDD/DDD dans sa tâche de coordination du processus de planification de l’ACC et de pilotage du comité national pour la planification ainsi que du suivi du document de Politique Stratégie et Plan d’Action en matière de Changements climatiques (PSPA-CC).  **Objectif de la mission**  L’objectif de la mission est de procéder à l’évaluation institutionnelle des entraves et des besoins des capacités pour l’intégration de l’Adaptation aux Changements Climatiques dans le processus provincial de planification et de faire des propositions et recommandations pour améliorer le cadre institutionnel, en tenant compte de l’égalité des sexes et de la vulnérabilité aux conditions climatiques.  La mission sera menée dans deux provinces pilotes : Tshopo et Haut-Katanga. |

**2. Méthodologie de travail**

|  |
| --- |
| **Méthodologie de travail**  L’évaluation sera conduite par un ( e) consultant (e) national (e ) qui doit adopter une approche participative et inclusive. Il sera question des entretiens et réunions avec les experts de l’administration publique responsables et des services techniques (environnement, genre, développement rural, plan, agriculture, affaires foncières, aménagement du territoire, santé, …), les organisations de la société civile et du secteur privé engagées sur les questions des changements climatiques.  Après la signature du contrat, il (elle) aura 02 jours pour préparer le cadrage méthodologique et une feuille de route. Il (elle) va interagir avec les institutions au niveau national et provincial pour collecter les informations et les données nécessaires, conduire des entretiens avec les acteurs clés, et analyser les données. Il (elle) rédigera le rapport et le présentera lors d’un atelier provincial de validation.  Il (elle) animera ledit atelier et rédigera son compte rendu. La durée de la mission est de 40 H/J répartis sur 70 jours calendaires.  Durant la mission, il (elle) maintiendra une communication optimale avec le Coordonnateur du Projet PNA et l’Analyste au programme, tous basés à Kinshasa à travers des comptes rendus réguliers succincts, au minimum une fois par semaine.  **Arrangement de mise en œuvre :**  Le travail du consultant sera facilité par l’équipe de gestion du Projet PNA sous la supervision du Coordonnateur de projet, l’analyste au programme du bureau-Pays du PNUD en RDC en charge de l’Environnement, le Directeur du Développement Durable au Ministère en Charge de l’Environnement et l’Autorité Nationale Désignée du Fonds Vert pour le Climat. L’équipe assurera la coordination, l’organisation et la gestion du processus, y compris la liaison avec les partenaires, l’appui technique et la fourniture de la documentation et des commentaires pertinents au consultant. |

**3. Fonctions et responsabilités**

|  |
| --- |
| Sous la supervision générale du Team Leader de l’Unité Croissance Inclusive et Développement Durable (CIDD), en étroite coordination avec le Coordonnateur du Pilier CIDD avec l’appui de l’analyste au programme du PNUD en charge de la composante « Changements climatiques et Economie Verte » (CCEV), et sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet PNA.  De manière spécifique, Le (la) Consultant(e) en évaluation institutionnelle sera chargé(e) de :   * Identifier au niveau provincial des institutions et/ou organisations impliqués dans les questions des changements climatiques ; * Analyser le dispositif institutionnel au niveau provincial en matière des changements climatiques ; * Evaluer les compétences du personnel administratif (homme-femme) des coordinations provinciales de l’environnement, des ministères provinciaux sectoriels, des services techniques spécialisés ; des organisations de la société civile, et du secteur privé ; * Évaluer les entraves au cadre institutionnel liées à l’intégration de l’ACC au niveau provincial ; * Evaluer les besoins en renforcement des capacités des institutions provinciales pour l’intégration de l’adaptation aux changements climatiques dans les Plans de Développement Provinciaux (PDP) ; * Faire une analyse SWOT des institutions ciblées en matière d’intégration des ODD 5 et 13 ; * Evaluer les mécanismes de financement existants en matière des changements climatiques et les éventuelles opportunités de financement ; * Proposer des outils sensibles au genre pour mesurer la performance des institutions ciblées sur les questions des changements climatiques ; * Faire des propositions et recommandations en vue d’améliorer le cadre institutionnel provincial pour la planification de l’adaptation aux changements climatiques (ACC) ; * Proposer un plan de renforcement des capacités pour l’intégration de l’ACC dans la planification du développement provincial ; * Elaborer un guide méthodologique, sensible au genre, pour l’intégration de l’ACC dans les Plans de Développement Provinciaux ; * Proposer les termes de référence et animer les ateliers provinciaux de validation du rapport d’évaluation institutionnelle, du guide méthodologique et du plan d’actions proposés. |

**4. Livrables**

Les principaux livrables du (de la) Consultant(e) en évaluation institutionnelle sont :

* Note méthodologique
* Rapport de la revue documentaire
* Rapport de l’évaluation institutionnelle des entraves et besoins des capacités au niveau provincial
* Plan d’actions pour l’intégration de l’ACC au niveau provincial
* Plan de renforcement des capacités provincial
* Guide méthodologique, sensible au genre, pour l’intégration de l’ACC dans les Plans de Développement Provinciaux.
* Plan de suivi et évaluation sensible au genre pour mesurer la performance des institutions ciblées sur les questions de l’ACC
* Compte rendu des ateliers provinciaux de validation du rapport d’évaluation et du plan de renforcement des capacités
* Rapport général de la mission

**5. Jalons de paiement**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***# Livrables*** | ***Livrables*** | ***Délai\**** | ***Tranche de paiement*** | ***Conditions de paiement*** |
| ***Livrable 1*** | Note méthodologique | 2 jours après la signature du contrat | 10% | Sous cinquante (40) jours à compter de la date à laquelle les conditions suivantes seront respectées :  - l’acceptation écrite par le PNUD de la qualité des prestations (et non pas leur simple réception) ; et  la réception de la facture du prestataire de services. |
| ***Livrable 2*** | Rapport de la revue documentaire | 10ème jour |  |
| ***Livrable 3*** | Rapport de l’évaluation institutionnelle des entraves et besoins des capacités au niveau provincial | 18ème jour | 20% |
| ***Livrable 4*** | Plan d’actions pour l’intégration de l’ACC au niveau provincial | 25ème jour | 10% |
| ***Livrable 5*** | Plan de renforcement des capacités provincial | 30ème jour | 10% |
| ***Livrable 6*** | Guide méthodologique, sensible au genre, pour l’intégration de l’ACC dans les Plans de Développement Provinciaux. | 35ème jour |  |
| ***Livrable 7*** | Plan de suivi et évaluation sensible au genre pour mesurer la performance des institutions ciblées sur les questions de l’ACC | 38ème jour | 10% |
| ***Livrable 8*** | Compte rendu des ateliers provinciaux de validation du rapport d’évaluation et du plan de renforcement des capacités | 39ème jour | 10% |
| ***Livrable 9*** | Rapport général de la mission | 40ème jour | 30% |

**6. Qualifications et compétences requises \***

|  |  |
| --- | --- |
| Éducation | Licence ou plus en sciences climatiques ou environnementales, en sciences de développement, sciences sociales ou un de ces domaines connexes |
| Expérience | * Minimum de 10 années d'expériences professionnelles dans le domaine du développement international axées sur l’évaluation institutionnelle, la planification du développement, l’analyse institutionnelle, de façon générale et plus spécifiquement sur des questions climatiques ; * Au moins 2 expériences d’analyse institutionnelle à divers niveaux, sur les questions des changements climatiques, dans les pays en développement. |
| Compétences | **Compétences fonctionnelles :**   * Excellent membre d'équipe avec de bonnes compétences interpersonnelles ; * Capacité à gérer la charge de travail avec un minimum de supervision ; * Capacité à travailler sous pression et à respecter des délais serrés ; * Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ; * Aptitude à communiquer de façon efficace et écrite les informations techniques complexes destinées au public technique et au grand public ; * Une planification stratégique solide, une gestion axée sur les résultats et de bonnes capacités de rédaction de rapport ; * Sensibilité et adaptabilité sans distinction de genre, de religion, et de race. |
| Langues requises | Une bonne maîtrise du français parlé et écrit. La connaissance du Lingala et/ou Swahili est un atout. |

**6. Documents constitutifs de l’offre**

|  |
| --- |
| Les consultants intéressés doivent inclure dans leurs offres les documents/informations ci-dessous :  **1. Proposition technique :**  (i) Une présentation du consultant et de ses motivationspour la mission,en expliquant l´expérience pertinente démontrée, y compris.  (ii) Une proposition de la méthodologie de travail pour l’accomplissement de la mission, et un chronogramme d´exécution de la mission  (Iii)Un CV actualisé, incluant les expériences passées dans des projets similaires, avec au moins trois références + une(les) copies du (des) diplômes  **2. Lettre d´offre avec une proposition financière**  La proposition financière doit suivre le format officiel du PNUD « IndividualContractOfferorsLetter to UNDP ConfirmingInterest and Availability » - Annexe 2. |

**7. Evaluation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Le/la consultant/e individuel sera évalué sur la base de la méthodologie de Notation combinée. Lorsque cette méthode d’évaluation est utilisée, le contrat est attribué au consultant individuel dont l’offre a été évaluée et jugée :   * Répondante/conforme/ acceptable et, * Ayant reçue la noteglobale pondérée la plus élevée sur la base des critères technique et financier spécifiés   \*Pondération de l’évaluation technique : 70 %  \*Pondération de l’évaluation financière : 30 %  L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique (soumission technique) seront considérés pour l’évaluation financière.***   1. *La proposition technique*   La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :   |  |  | | --- | --- | | **Critères d’évaluation** | **Points** | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une Licence ou plus en sciences climatiques ou environnementales, en sciences de développement, sciences sociales ou un de ces domaines connexes | 10 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une expérience avérée (10 ans)dans le domaine du développement international axée sur l’évaluation institutionnelle, la planification du développement, l’analyse institutionnelle, et plus spécifiquement sur des questions climatiques. | 25 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle au moins 2 expériences d’analyse institutionnelle à divers niveaux, sur les questions des changements climatiques, dans les pays en développement ? | **20** | | Le plan d’exécution (Chronogramme du travail) est-il bien défini, bien détaillé et correspond aux termes de référence ? | **15** | | Pertinence de l´approche méthodologique pour l´accomplissement des tâches définies dans les Termes de référence | **30** |  1. *La proposition financière*   Le/la Consultant(e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts dans l´Annexe II. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter, dans le Tableau des coûts, la ventilation de ce montant forfaitaire.  Le/la consultant/e devra inclure tous les frais lui permettant d’exécuter la mission suivant la durée prévue. Les paiements seront effectués sur la base de la production des livrables tels que mentionné dans la Section 3.  Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financière.Dans cette deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées. Une note financière sera calculée pour chaque proposition techniquement qualifiée sur la base de la formule :  ***Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30***  **Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.** |

**8. Autres informations pertinentes**

|  |
| --- |
| Le soumissionnaire retenu de 65 ans ou plus sera appelé à présenter un certificat médical complet ainsi qu´un certificat d’aptitude physique à travailler et à voyager. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin approuvé par les Nations Unis.  Le consultant retenu devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire les **formations sécuritaires requises** avant tout démarrage de mission (ces certificats sont obtenus en ligne, le PNUD fournira tous les détails au consultant retenu au moment de l´attribution du contrat). |

**ANNEXES**

**ANNEX 1 – Termes et Conditions des contrats IC (IndividualContracts)**

****

**ANNEX 2 – Lettre d´Offre (format proposition financière)**

****

1. <https://donnees.banquemondiale.org/> [↑](#footnote-ref-2)